

# Liste rouge des oiseaux nicheurs d'Occitanie

Groupe de travail Connaissance du CSRPN

Mathurin Aubry  
Groupe Ornithologique du Roussillon



72 724 km<sup>2</sup> de superficie (2ème région de France métropolitaine)  
13 départements

# 01/ Contexte



## Liste rouge des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées

**Coordination :**  
Sylvain FREMAUX, chargé d'études ornithologiques à Nature Midi-Pyrénées  
Contact : s.fremaux@naturemp.org

**Comité d'experts :**  
Gilles Bécharé (Société des Sciences Naturelles du Tarn-et-Garonne, SNTG), Antoine Berceux (Fédération des chasseurs de Midi-Pyrénées, FACS), Sylvain Fremaux (Nature Midi-Pyrénées), Jean Joachim (Association Régionale pour les Oiseaux en Midi-Pyrénées, AROMP), Christophe Maura (LPO Tarn), Mathieu Orri (Groupe Ornithologique du Gers, GOG), Jean Ramière (Nature Midi-Pyrénées), Samuel Talhoer (LPO Aveyron), Philippe Tyszandier (LPO Lot), CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel). Deux membres du CSRPN, Jean-Marc Cugnasca et Emmanuel Ménoni ont également été associés au comité d'experts en tant que « consultants ».

**Evaluateurs neutres :**  
Aurélie Nars (chargée de mission espaces naturels – Nature Midi-Pyrénées)  
Lucienne Weber (chargée d'études SIG / BD – Nature Midi-Pyrénées)

**Référence bibliographique à utiliser :**  
FREMAUX S. (Coord.), 2015. Liste rouge des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées.  
« ACHOP » « Atlas des Oiseaux Nicheurs de Midi-Pyrénées 2012 ». Fremaux S. & Ramière J., coord (2012). Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé.  
Antérieur : Bouzquet, Joachim coord. (1993) Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. AROMP.  
« NIOF » « Nouvel inventaire des oiseaux de France Dubois Ph. J., Le Maréchal R., Olloso G. et Vésou R. (2008) Nouvel inventaire des Oiseaux de France. Delachaux et Niestlé. 560 p.

**Avis favorable de l'UICN : 4 février 2015**  
**Avis favorable du CSRPN : 6 février 2015**



## Liste rouge des oiseaux nicheurs du Languedoc-Roussillon

coordonnée par Meridionalis

**2015**



# 02/ Méthodologie



Présentée le 9 février 2023 au CSRPN

A. Réduction de la taille de la population mesurée sur la plus longue des deux durées : 10 ans ou 3 générations			
A1	≥ 90 %	≥ 70 %	≥ 50 %
A2, A3 et A4	≥ 80 %	≥ 50 %	≥ 30 %
<p><b>A1</b> Réduction de la taille de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction sont clairement réversibles ET comprises ET ont cessé.</p> <p><b>A2</b> Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p> <p><b>A3</b> Réduction de la population prévue, déduite ou supposée dans le futur (sur un maximum de 100 ans).</p> <p><b>A4</b> Réduction de la population constatée, estimée, déduite, prévue ou supposée (sur un maximum de 100 ans), sur une période de temps devant inclure à la fois le passé et l'avenir, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p>		<p><i>en se basant sur l'un des éléments suivants :</i></p> <p>(a) l'observation directe (<i>sauf A3</i>)</p> <p>(b) un indice d'abondance adapté au taxon</p> <p>(c) la réduction de la zone d'occupation (AOO), de la zone d'occurrence (EOO) et/ou de la qualité de l'habitat</p> <p>(d) les niveaux d'exploitation réels ou potentiels</p> <p>(e) les effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites</p>	

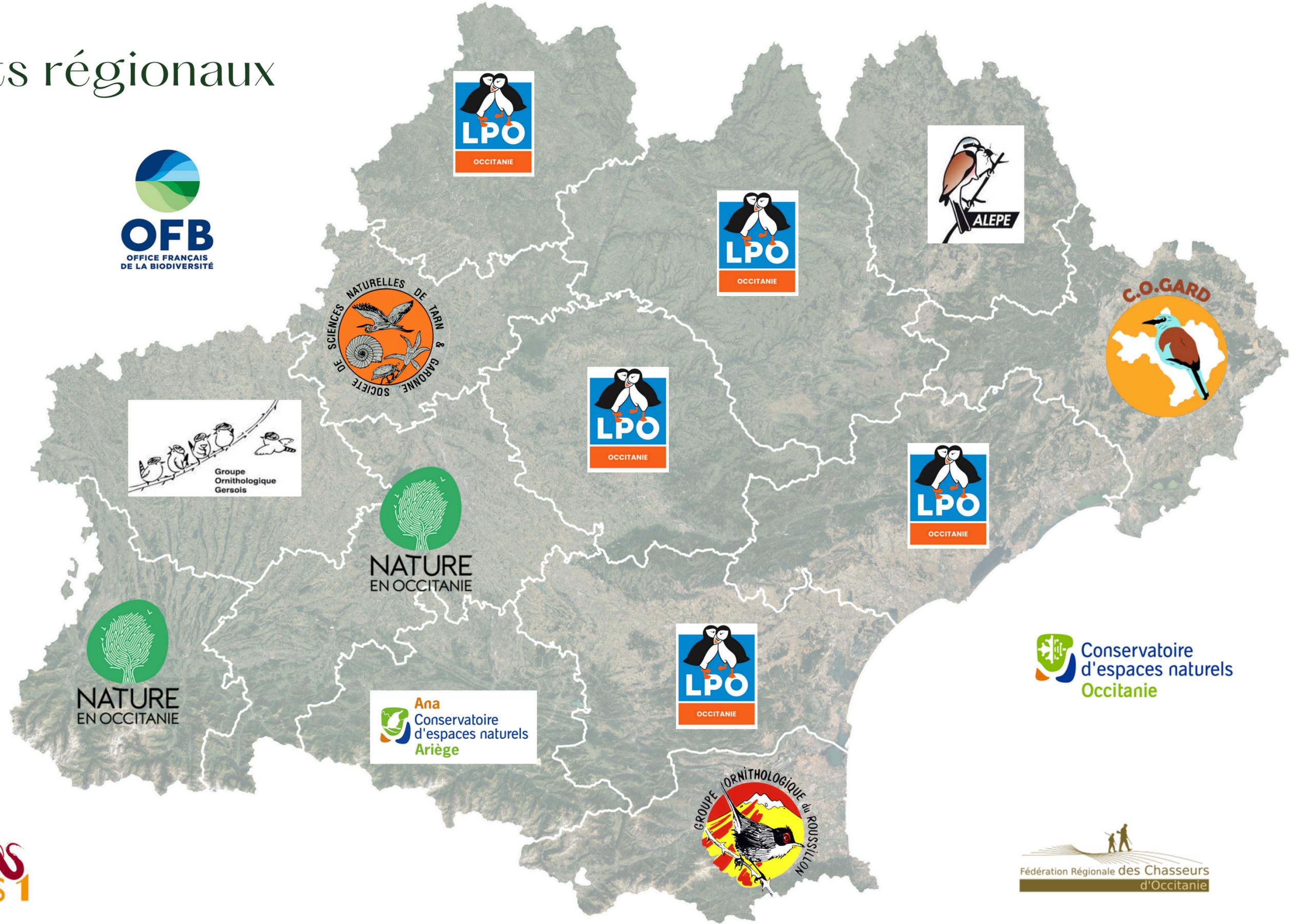
B. Répartition géographique			
B1 Zone d'occurrence (EOO)	< 100 km <sup>2</sup>	< 5 000 km <sup>2</sup>	< 20 000 km <sup>2</sup>
B2 Zone d'occupation (AOO)	< 10 km <sup>2</sup>	< 500 km <sup>2</sup>	< 2 000 km <sup>2</sup>
(a) Sévèrement fragmentée OU nb de localités :		= 1	≤ 5
(b) Déclin continu constaté, estimé, déduit ou prévu de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat, (iv) nb de localités ou de sous-populations, (v) nb d'individus matures.			
(c) Fluctuations extrêmes de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) nb de localités ou de sous-populations, (iv) nb d'individus matures.			

C. Petite population et déclin			
Nombre d'individus matures	< 250	< 2 500	< 10 000
<i>ET remplir au moins un des sous-critères C1 ou C2 suivants :</i>			
C1 Un déclin continu constaté, estimé ou prévu d'au moins : (sur la plus longue des deux durées et sur un max. de 100 ans dans l'avenir)	25 % en 3 ans ou 1 génération	20 % en 5 ans ou 2 générations	10 % en 10 ans ou 3 générations
C2 Un déclin continu constaté, estimé, prévu ou déduit ET au moins une des trois conditions suivantes :			
(a) (i) Nb d'individus matures dans chaque sous-population :	≤ 50	≤ 250	≤ 1 000
(ii) % d'individus matures dans une sous-population égal à :	90 - 100 %	95 - 100 %	100 %
(b) Fluctuations extrêmes du nb d'individus matures			

D. Population très petite ou restreinte			
D Nombre d'individus matures	< 50	< 250	D1 < 1 000
D2 Pour la catégorie VU uniquement : Zone d'occupation restreinte ou nombre de localités limité et susceptibles d'être affectées à l'avenir par une menace vraisemblable pouvant très vite conduire le taxon vers EX ou CR.	-	-	D2 En règle générale : AOO < 20 km <sup>2</sup> ou nb de localités ≤ 5

E. Analyse quantitative sur la plus longue des deux durées et sur 100 ans maximum			
Indiquant que la probabilité d'extinction dans la nature est :	≥ 50 % sur 10 ans ou 3 générations	≥ 20 % sur 20 ans ou 5 générations	≥ 10 % sur 100 ans

# 03/ Des experts régionaux



# 04/ Données mobilisées



Catégorisations des Listes rouges

Estimation des effectifs et des tendances



Évolution des zones d'occurrence et d'occupation



# 05/ Travail effectué

2023

FÉVRIER

MARS

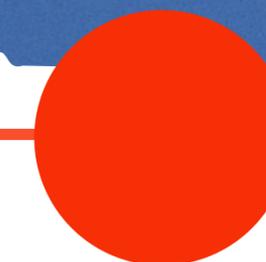
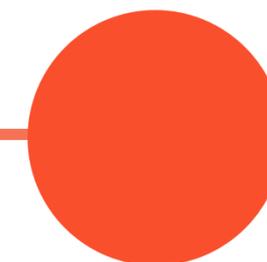
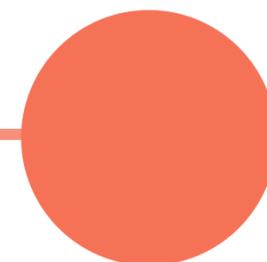
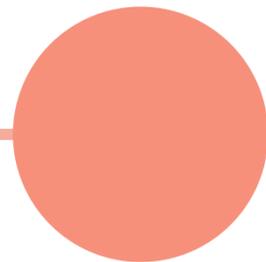
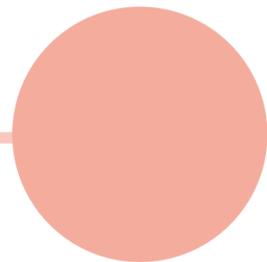
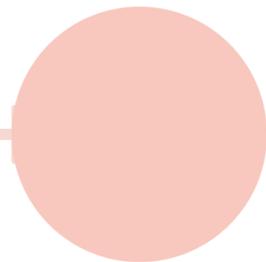
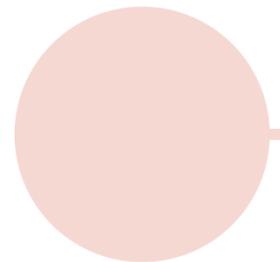
AVRIL-MAI

JUIN-JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE



Présentation de la méthodologie au CSRPN.

Première consultation des partenaires départementaux. Validation de la liste d'espèces nicheuses régionale.

Estimation collégiale des effectifs et tendances d'une centaine d'espèces. Synthèse et compilation des données (STOC, etc.).

Traitement des données ODF. Travail de catégorisation du cortège d'espèces.

Transmission du tableur de travail à l'ensemble des partenaires pour préparer les comités d'évaluation.

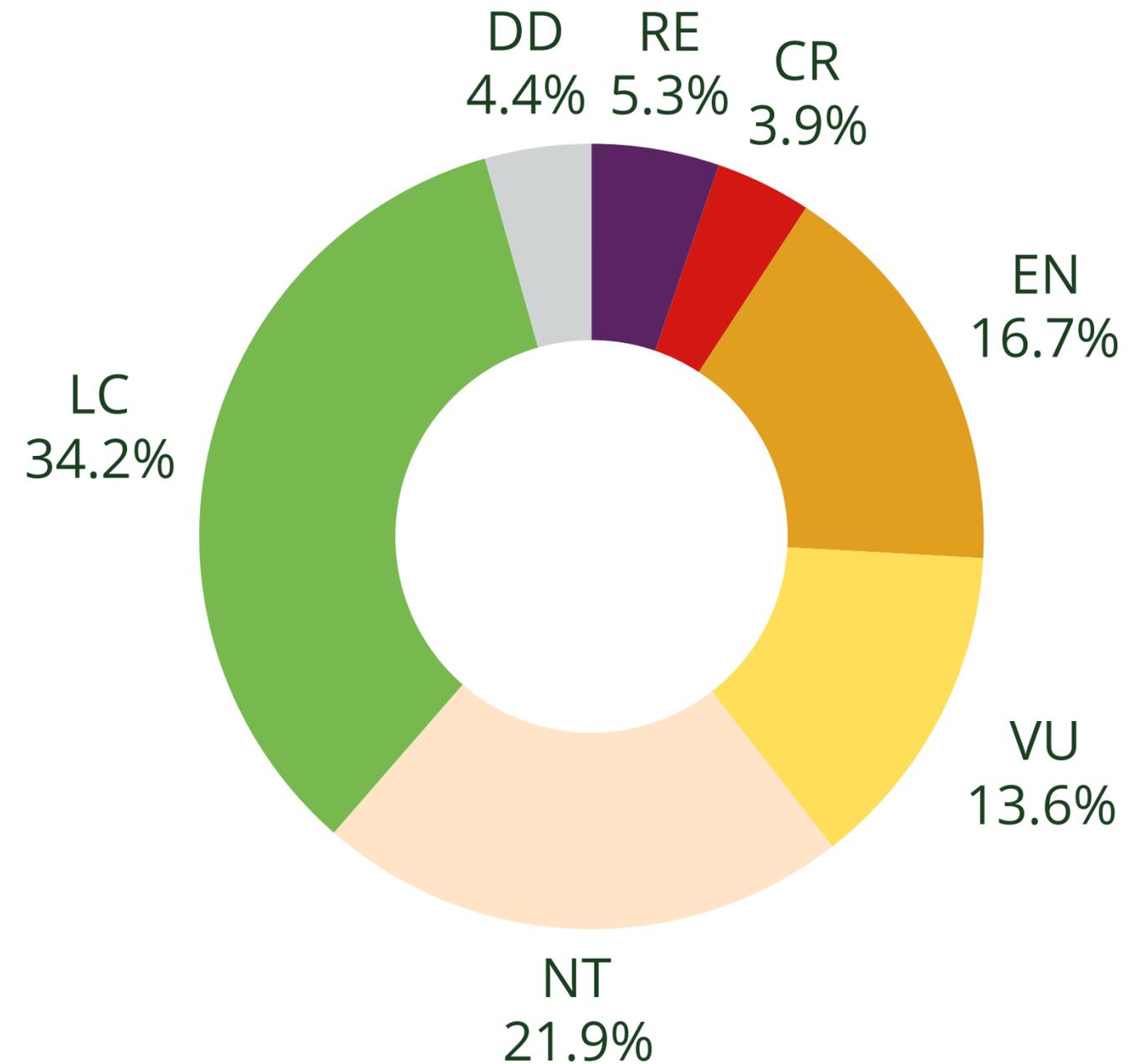
Deux comités d'évaluation (en présentiel puis en distanciel). Relecture et validation collégiale après quelques ajustements.

Envoi de l'ensemble du travail à l'UICN. Début des échanges en vue de la labellisation.



## O6/ Résultats obtenus

- RE : Éteinte régionalement (12 espèces)
- CR : En danger critique (9 espèces)
- EN : En danger (38 espèces)
- VU : Vulnérable (31 espèces)
- NT : Quasi-menacée (50 espèces)
- LC : Préoccupation mineure (78 espèces)
- DD : Données insuffisantes (10 espèces)
- NA : Non applicable (30 espèces)



**34,2 %** d'espèces menacées

**228** espèces évaluées

**30** espèces supplémentaires NA



# 07/ Quelques cas concrets

Les Bruants



Espèces	Catégorie	Critère(s)
Bruant des roseaux	EN	C2a(i)
Bruant jaune	EN	A2b
Bruant ortolan	EN	C1
Bruant fou	VU	C1
Bruant proyer	LC	-
Bruant zizi	LC	-

Les Pipits



Espèces	Catégorie	Critère(s)
Pipit farlouse	EN	B2ab(iv,v)
Pipit des arbres	VU	A2b
Pipit rousseline	VU	C1
Pipit spioncelle	VU	C1

## 08/ De nouvelles espèces



**VU**



**LC**

Cormoran huppé  
Flamant nain  
Fuligule morillon  
Goéland d'Audouin  
Harle bièvre  
Marouette de Baillon

## 09/ Des ajustements ...



Fauvette à lunettes : EN à CR  
Grand tétras : VU à EN  
Lagopède alpin : VU à EN  
Tarier des prés : VU à EN



Élanion blanc : NT à LC  
Chevêchette d'Europe : EN à VU  
Cigogne blanche : VU à NT  
Geai des chênes : VU à NT  
Grand cormoran : VU à NT  
Buse variable : VU à NT/LC  
Sittelle torchepot : NT à LC